

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

Document d'information de l'ITF

Notre vision mondiale pour des taux de rémunération
garants de la sécurité, des routes sûres et des
transports routiers durables

JUIN 2023



FÉDÉRATION
INTERNATIONALE
DES OUVRIERS
DU TRANSPORT

NOTRE VISION MONDIALE POUR DES TAUX DE RÉMUNÉRATION GARANTS DE LA SÉCURITÉ, DES ROUTES SÛRES ET DES TRANSPORTS ROUTIERS DURABLES

Dangers sur nos routes

Partout dans le monde, les travailleurs des transports routiers sont sous pression : appels d'offres au rabais, temps de conduite déraisonnables et bas salaires. L'explication est à chercher du côté des entreprises au sommet des chaînes d'approvisionnement mondiales (les entreprises clientes, dénommées « employeurs économiques ») et d'un modèle s'appuyant démesurément sur la sous-traitance et une concurrence tellement déloyale qu'elle en devient destructrice. Les routiers se voient contraints d'effectuer des journées interminables, de conduire malgré la fatigue, de dépasser les limitations de vitesse, de surcharger les véhicules et de négliger l'entretien pour joindre les deux bouts. Le résultat ? Des routes dangereuses, pour tout le monde.

Les accidents de la route tuent chaque année environ 1,3 million de personnes et font jusqu'à 50 millions de blessés. Même s'ils ne représentent qu'une infime partie du parc en circulation, les véhicules commerciaux motorisés sont responsables de 10 à 22 % de tous les accidents.¹ Chaque année, environ 600 personnes perdent la vie dans des accidents impliquant des camions en Afrique du Sud², près de 1000 en Corée du Sud³, et plus de 5000 aux États-Unis.⁴

Sans normes équitables appliquées vigoureusement, les travailleurs migrants, vulnérables, en plus d'être exploités et sous-payés, sont souvent la cible d'une xénophobie pernicieuse de la part de routiers craignant de perdre leur emploi et de se retrouver sans le sou. On monte les travailleurs les uns contre les autres, tandis qu'au sommet de la chaîne, les vrais responsables de cette concurrence délétère éludent leurs responsabilités.

¹ OIT, 2019. [Principes directeurs sur la promotion du travail décent et de la sécurité routière dans le secteur des transports](#), 1.

² Road Traffic Management Corporation. « Fatal Truck and Bus Crashes in South Africa », mars 2023.

³ [KoRoad TAAS Database](#).

⁴ [U.S. Federal Motor Carrier Safety Administration](#)



Pris en enclume entre, au sommet, les employeurs économiques multinationaux et, en bas, les entreprises qui tirent leurs profits de l'exploitation illégale, les opérateurs de transport potentiellement responsables se voient acculés à une concurrence débridée et finissent par rogner sur les dépenses sociales et environnementale sous peine de se retrouver sur la touche.

Beaucoup de routiers, en particulier ceux qui achètent leurs propres véhicules et en sont responsables, croulent sous les dettes, non sans conséquences pour leur vie familiale et privée. Ces épouvantables conditions de travail se soldent par un taux de rotation élevé et des pénuries d'effectifs dans de nombreux pays. Malgré tout, les salaires ne décollent pas. Cette précarité complique tout particulièrement l'accès et le maintien dans la profession pour les femmes, tandis que les jeunes s'en détournent totalement.

Des transports routiers équitables, sûrs et durables sont possibles

La situation actuelle n'est pas une fatalité.

Un autre monde est possible. Un monde dans lequel la route est sûre pour tous les usagers, dans lequel les marchandises sont acheminées par des routiers aux conditions de travail correctes et sûres et dans lequel les entreprises coopèrent avec leurs employés pour améliorer la qualité des services et réaliser les objectifs sociaux et environnementaux.

Dans ce monde, les routiers jouissent de normes et droits justes, égaux et sûrs indépendamment de leur forme d'emploi, de leur nationalité et de leur genre, et ne paient donc pas le prix de cette concurrence toxique. Tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement (dont les transporteurs, les agents d'expédition et les clients) sont responsables du respect et de l'application des normes ; les autorités jouent leur rôle et réglementent pour assurer l'équité, et le rôle central des syndicats est reconnu et valorisé.

Dans ce monde, les femmes et les jeunes ont envie de travailler dans la profession, celle-ci était attrayante sur le plan de la formation, du salaire et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Grâce à ces conditions enviables, il y aurait pléthore de routiers qualifiés capables de répondre à la forte demande.

Des transports routiers équitables, sûrs et durables sont possibles. Et ce, par le biais de taux de rémunération garants de la sécurité.

Nous devons mener une campagne mondiale en faveur de taux de rémunération garants de la sécurité

Tout le monde a le droit de rentrer chez soi sain et sauf après une journée de travail. Mais dans le secteur des transports routiers, les probabilités qu'il n'en soit pas ainsi sont beaucoup trop élevées. Les accidents de la route représentent aujourd'hui la huitième cause de décès dans le monde. Un nombre disproportionné d'accidents mortels impliquent des véhicules motorisés commerciaux. Pour les personnes dont la route est le lieu de travail, le risque est énorme. Non seulement parce qu'elles passent souvent plus de 60 ou 70 heures par semaine au volant, mais aussi parce que leurs véhicules sont lourds et volumineux. Un accident impliquant un véhicule lourd a beaucoup plus de



chance d'entraîner des blessures mortelles, avec des conséquences dramatiques non seulement pour le routier, mais pour tous les usagers.

La charge physique et mentale qui pèse sur les routiers du fait de leurs conditions de travail exacerbe les risques. Des enquêtes montrent que les longues heures de travail des chauffeurs routiers entraînent hypertension artérielle, maladies cardiovasculaires et risques d'accident vasculaire cérébral.⁵ Elles montrent par ailleurs que, s'ils sont payés suffisamment pour nourrir leur famille et payer les factures, et rémunérés pour le temps non consacré à la conduite (chargement/déchargement, passage des frontières et attente dans les embouteillages), les routiers réduisent volontairement leur temps de travail.⁶

Des données relevées aux États-Unis, en Australie et en Corée prouvent qu'une rémunération équitable des routiers permet de réduire le nombre d'accidents, d'améliorer la sécurité routière et de contribuer à la durabilité du secteur.⁷ Diverses études révèlent qu'une augmentation salariale de 1 % peut réduire de 1 à 3 % le nombre d'accidents impliquant des chauffeurs routiers.⁸ D'autres mettent en évidence le lien existant entre la longueur de la chaîne de sous-traitance et les accidents de la route, et prouvent que l'application de normes salariales correctes au niveau des entreprises commanditaires contribue à réduire la sous-traitance.⁹

Il est évident que des taux de rémunération garants de la sécurité peuvent sauver des vies. Mais, seule, la bonne volonté ne suffit pas.

Qu'entend-on par « taux de rémunération garants de la sécurité » ?

Pour un routier, un « taux de rémunération garant de la sécurité » signifie qu'il sera rémunéré équitablement pour la totalité de son temps de travail, qu'il gagnera suffisamment d'argent pour conduire en toute sécurité tout en ayant le temps de faire son travail et de passer du temps en famille. Si un routier possède son propre véhicule, un taux de rémunération garant de la sécurité doit être calculé de façon à couvrir le prix d'achat ainsi que les frais d'entretien et de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le « recouvrement des coûts ».

Les opérateurs de transport doivent également être en mesure de recouvrer leurs coûts tout en respectant des normes équitables et sûres pour leurs conducteurs. En d'autres

⁵ Takahiko Kudo et Michael H. Belzer. 2020. « Excessive Work Hours and Hypertension: Evidence from the NIOSH Survey Data. » *Safety Science*, 129.

⁶ Michael H. Belzer et Stanley A. Sedo. 2018. « Why Do Long Distance Truck Drivers Work Extremely Long Hours? » *The Economic and Labour Relations Review*, 29(1), 59–79.

⁷ Pour une liste non exhaustive de ces enquêtes, voir les Principes directeurs de l'OIT sur la promotion du travail décent et de la sécurité routière dans le secteur des transports, Annexe I.

⁸ Michael H. Belzer, Daniel A. Rodriguez et Stanley A. Sedo, 2002. « Paying for Safety: An Economic Analysis of the Effect of Compensation on Truck Driver Safety. » Federal Motor Carrier Safety Administration, Washington, D.C.; Daniel A. Rodriguez et al, 2003. « Effects of Truck Driver Wages and Working Conditions on Highway Safety: Case Study », Transportation Research Record, Freight Policy, Economics and Logistics ; Truck Transportation (1833), 95-110; Daniel A. Rodríguez, Felipe Targa, et Michael H. Belzer, 2006. « Pay Incentives and Truck Driver Safety: A Case Study, » *Industrial Labour Relations Review*, 59(2), 205-225;

⁹ KOTI, 2022. Système des taux de rémunération garants de la sécurité (*Safe Rates*) : Analyse des résultats et mesures d'amélioration. Commandée par le Ministère du Travail, de l'Infrastructure et du Transport [coréen] de Corée du Sud ; Gwanghun Lee et Taesung Kim, 2017. Enquête sur l'impact de l'environnement social dans le secteur routier sur les accidents de la route [coréen].



termes, le prix des transports routiers doit être équitable et refléter tous les coûts sociaux.

Les « taux de rémunération garants de la sécurité » font référence à un cadre réglementaire par lequel un socle minimal de normes de rémunération et de conditions de travail permet d'éliminer la tentation d'adopter des comportements dangereux sur la route. Il est important de noter qu'avec un système de taux de rémunération garants de la sécurité, les entreprises au sommet des chaînes d'approvisionnement sont légalement tenues de faire appliquer ces normes.

Les grands principes des systèmes des taux de rémunération garants de la sécurité sont les suivants :

01. Des normes justes et égales pour **tous** les routiers, quelle que soit la forme d'emploi (ou d'autres éléments comme la nationalité ou le genre).
02. Des négociations multipartites juridiquement contraignantes pour établir des normes.
03. Une responsabilisation de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, en particulier des entreprises à son sommet.
04. Une mise en application et des contrôles rigoureux
05. La participation des syndicats au processus d'élaboration, de contrôle et d'application des normes, du début à la fin.

Basculer le pouvoir du capital vers les travailleurs par le biais des taux de rémunération garants de la sécurité

Qu'ils soient intégrés à des accords conclus avec les opérateurs de transport et les clients, ou inscrits dans la loi, les taux de rémunération garants de la sécurité sauvent des vies en améliorant les salaires et les conditions de travail et en réduisant les pressions qui incitent à conduire dangereusement.

Mais ce qui est encore plus important, c'est que les taux de rémunération garants de la sécurité permettent de renforcer la solidarité et le pouvoir des travailleurs, dans l'optique de transfigurer le secteur des transports routiers. Le combat pour des taux de rémunération garants de la sécurité unit des travailleurs de différentes entreprises, de différentes formes d'emploi et de différentes nationalités qui, sans cela, sont forcés de se faire concurrence. Dans ce combat, ils luttent ensemble pour des normes égales et un secteur équitable, sûr et durable, en construisant le pouvoir à partir de la base.

Les systèmes et les accords sur les taux de rémunération garants de la sécurité fournissent une structure de négociation avec les entreprises au sommet des chaînes d'approvisionnement et associent les syndicats au processus d'élaboration, de contrôle et d'application des normes, ce qui institutionnalise leur pouvoir et prépare le terrain à une syndicalisation à plus grande échelle encore. Cette stratégie porte déjà ses fruits dans des pays comme la Corée du Sud, l'Australie, le Brésil et le Canada.



Unis dans notre combat

Nous sommes sur la bonne voie !

Depuis l'introduction du système de taux de rémunération garants de la sécurité dans l'État australien de Nouvelle-Galles du Sud en 1979, les travailleurs et les syndicats de nombreux pays se battent pour que celui-ci fasse des émules ailleurs. Ce système existe aujourd'hui, sous une forme ou une autre, en Australie, au Brésil, au Canada et aux États-Unis (ciblant spécifiquement l'économie des petits boulots). En Corée du Sud, un système de taux de rémunération garants de la sécurité limité dans le temps a porté ses fruits entre 2020 et 2022, et les travailleurs se battent actuellement pour qu'il soit réintroduit et pérennisé.

Au niveau international, les syndicats des transports routiers se sont réunis sous l'égide de l'ITF pour obtenir des principes de taux de rémunération garants de la sécurité à l'Organisation internationale du travail. Des principes importants appelant à des mécanismes de calcul de normes de rémunération correctes et à leur application par tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement sont présentés dans les [Principes directeurs de l'OIT sur la promotion du travail décent et de la sécurité routière dans le secteur des transports](#), négociés et approuvés par les représentants des syndicats, des gouvernements et des employeurs en 2019.

Pour les syndicats du monde entier, les Principes directeurs de l'OIT constituent une base sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour faire pression sur les gouvernements et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et ainsi obtenir des réglementations et des accords sur les taux de rémunération garants de la sécurité. Les Principes directeurs peuvent être utilisés comme outil d'organisation et d'éducation, ainsi que pour informer les membres de leurs droits.

Essor du secteur et soutien du public

La prise de conscience de l'importance des taux de rémunération garants de la sécurité va croissante tant au sein du secteur que du grand public. Par exemple :

- En Nouvelle-Zélande, une enquête commandée par le gouvernement en 2021 a confirmé le lien entre rémunération et sécurité, ainsi que les effets nocifs des pressions qui pèsent sur les routiers dans la chaîne d'approvisionnement.¹⁰ Un comité tripartite a été chargé de mettre en œuvre les recommandations de l'enquête, notamment pour définir des normes régissant des salaires équitables, des durées de travail sûres et des conditions de travail correctes, et pour élaborer les textes nécessaires. Les taux de rémunération garants de la sécurité (*Safe Rates*) ont le soutien de Transporting New Zealand, la principale association de sociétés de transport du pays.
- En Corée du Sud, les trois principales associations de sociétés de transport routier ont signé des accords avec la Division Solidarité avec les chauffeurs routiers du Syndicat coréen des travailleurs des services et des transports publics (KPTU-TruckSol) et réclament ensemble un système permanent et

¹⁰ WorkSafe New Zealand, 2021. « Managing Vehicle-related Risks from Supply Chain Pressures », <https://www.worksafe.govt.nz/research/managing/>.



élargi de taux de rémunération garants de la sécurité. Fin 2022, un sondage d'opinion a révélé que 74 % des Coréens étaient favorables au maintien des taux de rémunération garants de la sécurité.¹¹

- En Australie, le système de taux de rémunération garants de la sécurité en place dans l'État de Nouvelle-Galles du Sud depuis 1979 est largement soutenu par les employeurs et l'ensemble de la classe politique. En août 2022, de grandes entreprises clientes, dont des enseignes de la grande distribution comme Woolworths et Coles, des plateformes comme Uber et DoorDash, de grands opérateurs de transport, des associations professionnelles et le Transport Workers' Union (TWU) ont signé un appel à l'action en faveur d'une réforme juridique visant à établir un organisme de réglementation national habilité à instaurer et à faire appliquer des normes sûres et équitables pour les travailleuses et travailleurs des transports routiers, tant dans le secteur traditionnel que dans l'économie des petits boulots.¹²

Rejoignez la campagne mondiale pour des taux de rémunération garants de la sécurité

« Dans les transports routiers, le modèle économique basé sur la concurrence est en bout de course et coûte des vies. »

À problématique mondiale, solution mondiale. Nous devons rester sur la dynamique enclenchée et continuer de sensibiliser à ce qui se passe dans les transports routiers. Nous devons parler d'une seule et même voix, rallier des soutiens parmi les employeurs et nous battre pour obtenir des taux de rémunération garants de la sécurité au niveau local, national, régional et mondial.

Voilà pourquoi l'ITF appelle tous les syndicats des transports routiers à rejoindre la campagne mondiale pour des taux de rémunération garants de la sécurité (*Safe Rates*). Rejoignez la campagne mondiale pour des taux de rémunération garants de la sécurité en appuyant ces revendications :

Systèmes de taux de rémunération garants de la sécurité (*Safe Rates*) : Établir de nouveaux systèmes et/ou renforcer les systèmes existants pour fixer des normes équitables et sûres en matière de rémunération et de conditions de travail. Ces systèmes doivent associer tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement, dont les entreprises clientes, et concerner l'ensemble des travailleuses et travailleurs des transports routiers, indépendamment de la forme d'emploi, de la nationalité et du genre.

- **Rémunération équitable** : Tous les travailleurs des transports routiers doivent être rémunérés équitablement pour toutes les heures effectuées, et les opérateurs et routiers propriétaires de leurs propres véhicules doivent pouvoir recouvrer leurs coûts sans négliger la sécurité.

¹¹ https://mobile.news11.com/view.html?ar_id=NISX20221209_0002117586

¹² <https://www.twu.com.au/press/major-transport-roundtable-backs-reform-to-set-industry-standards/>



- **Transparence accrue** : Tous les travailleurs des transports routiers doivent disposer de contrats de travail et/ou de service écrits prescrivant des conditions de travail et de rémunération équitables et sûres.
- **Conformité active et réparation des infractions** : Les normes doivent être appliquées et faire l'objet de contrôles adéquats, avec des pénalités en cas d'infractions, et seront contraignantes pour tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement (entreprises clientes, opérateurs de transport, travailleurs de toutes les formes d'emploi, etc.) Tous les travailleurs des transports routiers doivent avoir accès à des procédures efficaces de règlement des différends, contraignantes pour tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement.
- **Droits syndicaux** : Le rôle essentiel que jouent des syndicats démocratiques pour promouvoir la sécurité et la durabilité dans les chaînes d'approvisionnement des transports routiers doit être reconnu. Tous les travailleurs des transports routiers doivent avoir accès à une représentation par des syndicats démocratiques, dont le rôle en matière d'éducation, de supervision et d'amélioration des normes doit être facilité.
- **Normes mondiales** : Adopter les principes directeurs de l'OIT sur la promotion du travail décent et de la sécurité routière.



Campagne mondiale de l'ITF pour des taux de rémunération garants de la sécurité (*Safe Rates*)

WWW.ITFGLOBAL.ORG

NOUS FAISONS BOUGER LE MONDE.

